ENSEMBLE!
MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

La lettre d'ENSEMBLE!

https://www.ensemble-mouvement.com

Violence d'Etat : Non !

A l'injonction sécuritaire : « *Condamnez-vous les violences d'une minorité de manifestant.es ?* », nous répondons que nous condamnons toutes les manifestations de la violence sociale infligée à des millions de travailleuses et travailleurs qui n'ont que leur force de travail pour vivre, alors que s'accumulent les super profits.

A cette violence sociale d'une grande brutalité – chômage, précarité, casse du droit du travail et régression généralisée des droits sociaux – viennent s'ajouter les violences policières destinées à mater la colère.

Coups et blessures graves, mutilations avec des armes de guerre (Sainte-Soline), gazages, arrestations préventives, gardes à vues illégales avec des pressions et humiliations de toutes sortes ; interdictions de manifester lorsque le monarque républicain se déplace ; utilisation d'un arsenal juridique en lien avec le terrorisme pour faire taire le mouvement social.

Ce sont ces violences d'Etat et ces attaques contre les libertés démocratiques que nous ne cesserons de condamner et de dénoncer.

Oui, on continue !

Les énormes manifestations du 1er mai 2023, les plus fortes depuis la mobilisation anti-fasciste de 2002, l'écho rencontré et la sympathie obtenue par les casserolades partout dans le pays, démontrent encore et toujours la force et la popularité de la mobilisation. Elle est impulsée par une intersyndicale qui maintient son indispensable unité et appellle à se mobiliser le 6 juin, deux jours avant le vote à l'Assemblée d'une loi pour défaire la contre-réforme des retraites.

Dans leurs déplacements et leurs tentatives de prises de parole, les rares soutiens de Macron et lui-même sont devenus inaudibles et grotesques.

Lundi 8 mai, Lyon accueille Macron

Les violences policières de plus en plus banalisées, les tentatives de détourner l'attention avec de vaines promesses faisant suite à d'innombrables mensonges, la recherche caricaturale de boucs-émissaires, la succession de contre-réformes impopulaires rejetées (comme par exemple dans les lycées professionnels) : plus rien ne marche !

Macron est de plus en plus isolé et l'absence de majorité parlementaire l'a même poussé à reculer l'examen de la loi Darmanin visant à faire régresser les droits des migrant·es, à les stigmatiser et les précariser davantage encore. À l'évidence la crise politique s'accentue.

Le conseil constitutionnel a confirmé par son nouveau refus d'entendre les exigences populaires qu'il est aux ordres des élites et, dans sa composition même, en décalage total avec la société, le monde du travail et la jeunesse. Certes, il n'est pas le seul ! C'est aussi le cas de ceux qui nous gouvernent dans cette Vème République au fonctionnement quasi-monarchique, dont on ne veut plus : la crise de régime s'accentue elle-aussi !

Plus que jamais, cette crise politique et cette crise de régime, ainsi que la menace néo-fasciste qui se précise avec le RN en embuscade, exigent de construire une alternative !
Il demeure que l'unité syndicale doit trouver un prolongement politique dans la NUPES pour porter une alternative anticapitaliste nécessaire pour changer de république et de société, en conjuguant partage des richesses, rupture écologique, exigences féministes, démocratie et autogestion, égalité des droits, solidarité internationale avec les peuples en lutte, de l'Ukraine à la Palestine !

Une alternative concrète avec la mise en route d'un processus constituant, en commençant à la base avec des collectifs citoyens et, pourquoi pas des Etats-généraux, pour élaborer enfin une constitution démocratique !

Quand la xénophobie d'extrême droite et l'ultra-libéralisme gouvernent un département français en 2023:

Mayotte et le déni des droits humains

En novembre 2022 les médias TV et papier de métropole faisaient une surenchère dans le sensationnalisme, conférant à Mayotte l'image peu enviable de département de la délinquance, de la violence et de l'excès de sans-papiers. Estelle Youssouffa, journaliste elle-même et nouvelle députée, avait su faire la tournée des rédactions des medias dominants, balayant d'autant plus facilement les rares nuances soulevées que pratiquement aucun journaliste ni rédaction de métropole ne connaissait l'île. Ainsi, elle put mentionner "des hordes" , des "centaines", de jeunes de 13 à 14 ans armés de machettes sans avoir à étayer de telles affirmations par des lieux, des dates, des témoins , des photos ou vidéos…Elle put aussi affirmer que ces violences étaient le fait des migrants alors que le phénomène de bandes organisées s'affrontant sur l'île est connu comme étant en grande partie le fait de jeunes mahorais. Les problèmes sociaux énormes : logement, travail sous-payé, éducation, .. rencontrés par les migrants étaient eux aussi écartés, la députée se disant élue par les mahorais et eux-seuls, renvoyant les migrants à "l'écosystème" des O.N.G. et associations…

Une campagne d'extrême droite était lancée avec ses ingrédients habituels et en cerise sur le gâteau l'islam, religion majoritaire du département et des migrants.

L'auteur de ces lignes peut attester qu'entre juillet et décembre 2022, la violence n'avait pas atteint de telles scènes et … sur l'ensemble de l'île diminua !!

Le ton était pourtant donné. La majorité des mahorais approuva cette députée, tout en reconnaissant en aparté ses exagérations.

En avril, cette fin de ramadan devait être le prélude à un ratissage et des expulsions d'une ampleur inégalée. Mais l'opération était …illégale!!! Pas assez de relogements décents, le mobilier des cases volontairement ciblé et détruit lors des décasages, etc.. Retoquée par une juge - déjà visée par une campagne réactionnaire mettant en parallèle son engagement à gauche et ce jugement-, le verdict de l'appel tenté par la préfecture confirmera probablement le jugement initial.

La fermeture des pharmacies des 3 grands dispensaires de l'île - structures publiques dépassant en nombre de consultations celles du petit secteur privé- est envisagée pour les prochains mois, renvoyant donc les malades vers les pharmacies privées. Et les comoriens à leur absence de carte de sécurité sociale, donc à une explosion de leurs coûts de santé, entrainant de façon prévisible de fortes restrictions de soins puis une hausse des soins hospitaliers lourds: A.V.C., comas diabétiques, etc..

En juillet, le conseil départemental qui gère les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ne vaccinera plus d'enfants comoriens , qui représentent pourtant 85% des consultations… L'argument avancé est qu'à Mayotte l'Aide Médicale d'Etat n'existe toujours pas, malgré les demandes réitérées du conseil départemental qui paie donc de sa poche les soins prodigués aux comoriens… Les vaccinations ne leur seront plus données. Or il faut être à jour de ses vaccinations pour être admis à l'école, institution ciblée par la frange la plus réactionnaire des élus…. La prochaine rentrée scolaire sera excluante

Tout converge donc cette année pour une exclusion polysectorielle des étrangers, approuvée par une partie des mahorais : des "ratonnades" se sont déjà produites depuis un an, avec destruction d'habitations, éliminations physiques,.. Elles sont déjà annoncées cette année.

Le gouvernement , sur la sellette vis-à-vis de l'île pour son non-respect des engagements en matière de service public : éducation, justice, accueil des migrants https://www.linfo.re/ocean-indien/mayotte/mayotte-jacques-toubon-evoque-un-probleme-majeur-d-acces-aux-droits,... n'a choisi que la répression. Car pour des ultra-libéraux peu scrupuleux, elle peut leur éviter :

- la construction de nouvelles écoles car 10 000 enfants ne sont pas scolarisés, ceux qui le sont y vont parfois par roulement, 4 jours sur cinq ; un collège sur deux n'a pas de cantines, les internats sont quasiment inexistants sur toute l'île, avec autour de 30 lits seulement,
- l'alignement du SMIC horaire et du RSA sur ceux de métropole (respectivement 8,19 euros/h bruts dès le 1er mai contre 11,52 en métropole et un R.S.A. à 267,59 euros , soit 2 fois moins que dans les autres départements) ,
- un renforcement de l'Aide Sociale à l'Enfance qui intègre davantage les enfants migrants, etc...

Nous demandons l'application dans les plus brefs délais de la départementalisation , c'est-à-dire des mêmes droits qu'en métropole, approuvée par référendum en 2011 : le respect des droits des migrants en conformité avec les conventions internationales signées par la France, l'octroi de la nationalité française aux enfants scolarisés depuis plus de 5 ans, la possibilité de changer de département pour les migrants munis d'un visa de travail ou de séjour, d'étudier en métropole pour les bacheliers d'origine comorienne (plus de 5000 par an).

Nous rejetons fermement la glissade fascisante de l'île, encouragée par un gouvernement hostile par principe au service public et qui mise sur la répression pour compenser ses énormes déficiences.

Mayotte, le 30 avril 2023

Vincent Buard

Mayotte : un contexte complexe et marqué par l'histoire coloniale

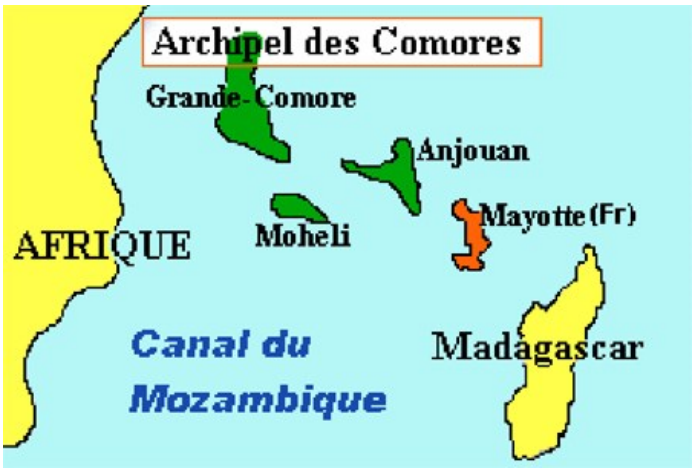

Situé dans dans le canal de Mozambique, bras de mer de l'océan Indien, à quelques centaines de kilomètres des côtes africaines et malgaches, l'archipel des Comores comprend plusieurs îles : Anjouan, Grande-Comore, Mohéli et Mayotte. Mais en 1974 la décolonisation de l'archipel a été amputée, de par la volonté de l'État colonial français, en raison de ses visées géostratégiques.

En faisant miroiter à la population de Mayotte un standard de vie européen et des prestations sociales, la France a habilement utilisé l'argument du droit à l'autodétermination et divisé les populations de l'archipel, en violation du point 6 de la déclaration de l'ONU de 1960, qui précise que *« toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégralité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et les principes de la charte des Nations-Unies* ».

C'est ainsi que la séparation s'est faite parmi les populations comoriennes : indépendance acquise pour l'archipel... sauf pour Mayotte à la suite du référendum favorable à la France. Cette division a laissé des traces profondes et entretenu un climat de haine et de racisme dévastateur, y compris à Mayotte.

Comme le rappelle le récent communiqué d'Ensemble !, « Mayotte est d'une extrême pauvreté : 80 % des habitant·es sous le seuil de pauvreté, la moitié des 300 000 habitant·es vivant dans des bidonvilles (souvent sans eau ni électricité), un taux de chômage de 34 %, un système de soins à bout de souffle. Très jeune, la population (70 % de moins de 30 ans) est sous-scolarisée faute d'écoles.

L'île connaît une immigration importante en provenance des Comores – ancienne colonie française dont Mayotte faisait partie – qui s'entasse dans ces bidonvilles., des affrontements violents se produisent régulièrement entre bandes rivales, malgré l'envoi de forces de police supplémentaires. D'où l'idée de Darmanin de monter cette opération spectaculaire (nommée Wuambushu) pour laquelle 1 800 agents des forces de l'ordre sont mobilisésdans l'île !

Or le problème est avant tout social. L'île manque cruellement de services publics et de moyens financiers. Il est aussi dû à l'histoire coloniale de l'archipel des Comores : en 1974, lors du référendum d'autodétermination, la France décide de rester à Mayotte, dont la population a voté majoritairement contre l'indépendance, et qui se trouve désormais séparée des trois autres îles de la nouvelle République des Comores. L'ONU demande alors à la France de respecter l'intégrité territoriale de l'archipel, mais elle passe outre et, en 1995, interdit même la libre circulation entre Mayotte et les Comores. En 2011, Mayotte devient un département français.

Darmanin veut se servir de Mayotte comme d'un laboratoire pour peaufiner sa répression des populations migrantes, mais cette fois-ci à grande échelle ! Il est pour l'instant en échec, mais ce n'est que partie remise. Cela doit nous encourager à continuer la lutte contre la loi Darmanin.

Ensemble! exige l'arrêt de l'opération et de toutes les mesures répressives. Ce qu'il faut à Mayotte, c'est dans l'immédiat l'égalité des droits des personnes quelle que soit leur nationalité, l'accès aux services publics et de réels moyens pour la santé, l'éducation et le logement pour l'ensemble de la population. »

Ce qu'il faut également enfin et à plus long terme, c'est l'achèvement du processus de décolonisation de l'archipel des Comores, la question de Mayotte étant toujours en suspens : malgré les pressions de la France, l'ONU n'est pas revenue sur le principe de souveraineté des Comores sur Mayotte et la communauté internationale n'a toujours pas reconnu le rattachement de Mayotte à la France.

RIP, comme « *requiescat in pace* » !

Ainsi donc, le Conseil Constitutionnel a une nouvelle fois retoqué la demande de Référendum d'Initiative Partagée (RIP), déposée par les parlementaires de la NUPES au sujet de la contre-réforme des retraites. Ses arguments juridiques ne font pas illusion. Il s'agit bien d'une décision politique dans la logique de la constitution de la 5ème République.

Combien même le Conseil Constitutionnel aurait donné un feu vert, le processus restait plus qu'aléatoire. Recueillir le soutien (via un formulaire dématérialisé) de près de 5 millions d'électeurs et électrices dans un délai de 9 mois est déjà une gageure. Mais même avec suffisamment de signatures, ce n'est qu'en l'absence d'examen du texte dans les 6 mois qui suivent par l'Assemblée nationale ou le Sénat (qui peuvent aussi le rejeter) que le referendum s'impose.

On est loin du Referendum d'Initiative Citoyenne revendiqué par les Gilets Jaunes **! Les oripeaux de la 5ème République se déchirent : le RIP se révèle n'être qu'un hochet pseudo-démocratique destiné à enfumer le bon peuple.**

Un nouvel élan pour nos services publics

LURE, 12 au 14 mai 2023

C'est sous ce titre que se tiendront du 12 au 14 mai à LURE, en Haute Saône, 3 journées de mobilisation pour la défense, le développement et la démocratisation des Services Publics. Initiative de la Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, l'appel à faire converger nos luttes lors de ces 3 jours de débats et de manifestation a reçu le soutien de 240 organisations tant nationales que locales : syndicats, associations, organisations politiques (dont ENSEMBLE!)

Cet évènement a une portée politique majeure. Il se déroulera dans un contexte particulier, marqué depuis 4 mois par la mobilisation contre la contre-réforme des retraites ; une mobilisation où, au fil des manifestations, se trouve posée la problématique de la Sécurité Sociale et, très souvent également, celle des Services Publics.

Le contexte, c'est aussi la poursuite de la politique de casse de nos services publics par Macron et son gouvernement. C'est particulièrement vrai pour nos hôpitaux où les fermetures de lits et de services ont continué malgré les grands discours pendant le COVID. Elles s'accélèrent même aujourd'hui avec la Loi « RIST » plafonnant les rémunérations des médecins intérimaires dans les seuls hôpitaux publics. Mais c'est vrai aussi pour d'autres services tout aussi indispensables à notre vie quotidienne, notamment dans les zones rurales et dans les quartiers populaires : bureaux de poste, écoles, permanences de la Sécu ou des Allocations Familiales, services fiscaux … Des services dont l'accès de plus en plus dématérialisé accroît les inégalité sociales et territoriales.

« Les services publics sont le patrimoine de ceux et celles qui n'en ont pas »

C'est pourquoi leur développement, la création de nouveaux Services Publics, l'extension du domaine de la gratuité relèvent d'un choix de société. Comme le dit clairement l'appel à la mobilisation de Lure, c'est « le choix d'une société solidaire, fraternelle, où l'égalité des droits et la devise de notre République ne sont pas que de vains mots, où notre mode de production et de consommation ne se fasse pas au détriment de l'humanité et de notre Planète. » C'est tout l'enjeu de cette bataille qu'il nous faut toutes et tous amplifier.

Les temps forts à Lure

- vendredi 12 mai, 19 h : débat « convergences des luttes : retraites, Sécurité Sociale et Santé, Services Publics, mêmes combats »
- samedi 13 mai toute la journée, village des Services Publics
- samedi 13 mai, 14 h 30 : **manifestation nationale**, esplanade Charles De Gaulle
- dimanche 14 mai, 8 h 30 : débats spécifiques : santé, énergie

et tout le week end, ateliers, animations, débats.

Pour en savoir plus : https://www.nesp2023.com/

ENSEMBLE! est un mouvement politique unitaire, pour une alternative au capitalisme et une écologie de rupture, pour le féminisme, l'antiracisme, l'internationalisme, l'altermondialisme et l'autogestion.

contact@ensemble-mouvement.com

Mouvement-Ensemble